



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Santé mentale des jeunes

Question écrite n° 13328

Texte de la question

M. Bertrand Sorre appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la santé mentale des jeunes en 2023. L'analyse des données de surveillance (urgences hospitalières du réseau OSCOUR et associations SOS Médecins) et des données d'enquêtes (Baromètre de Santé publique France, Enquête sur la santé et les consommations lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense ESCAPAD) démontre que la santé mentale des Français est toujours dégradée en 2023, une tendance constante depuis septembre 2020. Cette dégradation concerne plus particulièrement les adolescents (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans). Par exemple, les 18-24 ans étaient 20,8 % à être concernés par la dépression en 2021, contre 11,7 % en 2017. En effet, les jeunes adultes sont moins enclins que les adultes à aller consulter un « psy », notamment à cause du tarif de la consultation qu'ils trouvent trop chère. Le 10 octobre 2023, a eu lieu la Journée mondiale de la santé mentale. Santé publique France a alors sensibilisé les jeunes de 11 à 24 ans aux comportements bénéfiques à leur bien-être psychique et à leur santé mentale. En complément de cette journée et ce depuis 2021, des vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux avec le « #JenParleà » pour inciter les jeunes à prendre soin de leur santé mentale. Un dispositif d'aide à distance dédié aux jeunes baptisé « le Fil Good » vient d'être lancé et sera progressivement diffusé jusqu'à la fin de l'année. Toutefois, face à cette situation alarmante et la santé mentale des jeunes qui continue de se dégrader, il souhaiterait savoir comment le Gouvernement entend soutenir et diffuser ces dispositifs d'aides pour tous les jeunes français.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13328

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2023](#), page 10646

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)